

## **AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**

---

Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 27 mars 2017, a adopté les règlements suivants :

- 17-031**      **Règlement autorisant un emprunt de 23 200 000 \$ afin de financer les travaux de rénovation de l'hôtel de ville**
  
- 17-034**      **Règlement autorisant un emprunt de 108 316 000 \$ afin de financer l'acquisition de biens, de services techniques et de services professionnels en informatique**
  
- 17-035**      **Règlement autorisant un emprunt de 10 925 000 \$ afin de financer les services professionnels relatifs à la conception et à la production de plans et devis détaillés, les travaux préalables requis visant le démantèlement de la marquise, l'éclairage et la signalisation temporaires et de la surveillance des travaux lors de la réalisation du projet de réaménagement de la rue Saint-Hubert, entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon Est**
  
- 17-036**      **Règlement autorisant un emprunt de 6 000 000 \$ pour le versement d'une contribution financière à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour le financement du programme de fouilles archéologiques de la phase 3 du projet d'expansion du musée**
  
- 17-037**      **Règlement autorisant un emprunt de 6 250 000 \$ afin de financer l'acquisition, l'installation et le déploiement de balises (ou panneaux) de jalonnement dynamique des stationnements hors rues**
  
- 17-038**      **Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer des projets d'immobilisations qui seront réalisés par les arrondissements dans le cadre du 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal**

Tous ces règlements ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 12 mai 2017. Ils entrent tous en vigueur en date de ce jour et sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville : [www.ville.montreal.qc.ca/reglements](http://www.ville.montreal.qc.ca/reglements)

Montréal, le 17 mai 2017

Le greffier de la Ville,  
M<sup>e</sup> Yves Saindon